

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SCO 20 MARS 2026

La séance débute à 18h20.

47 personnes présentes + 50 procurations. Le quorum est atteint.

**Bureau** : présents : Thomas Brunou, Amine Belmabrouk, Annie Lambert, Bearnuck Benoit-NGuelet, Betsy Guilbaud, Brigitte Huynh, Candice Brisais, Catherine Busnel, Marc Jolidon, Tiphaine Dabo

**Décès** : Hélène Bouchet, secrétaire principale, dont nous saluons l'engagement pour le SCO

**Excusé** : Thierry Naudin

**Entraîneurs** : présents : Nicolas Arsenin, Nicolas Tatar, Thierry Salerne

**Excusé** : Eric Bécaud

### 1- Rapport moral 2024-2025 présenté par Thomas Brunou, président

- Nouveau créneau d'entraînement débutant le samedi matin
- 3<sup>ème</sup> couloir de nage supplémentaire le samedi matin
- Entraînements 1h15 / 1h30 pour compétiteurs
- Fin des entraînements à 21h45
- Bons résultats avenir / benjamins
- Stages à Saint-Herblain
- Peu d'afflux de nouveaux nageurs après les JO 2024
- Dons matériels sportifs CD44 (élastiques et pull buoy)
- Incidents techniques
- Stagiaire STAPS handisport
- 1<sup>ère</sup> année section handisport enfants
- 1 nageur FF Sport Adapté
- Accueil de nageurs avec différents handicaps : sensoriel, autisme
- Trophée Femmes et Sport CDOS 44

### Bilan sportif de la saison 2024-2025

Classement SCO Natation	Saison 2024-2025	Saison 2023-2024
National	732 <sup>ème</sup>	648 <sup>ème</sup>
Régional	39 <sup>ème</sup>	37 <sup>ème</sup>
Départemental	17 <sup>ème</sup>	14 <sup>ème</sup>

Classement des maîtres	Saison 2024-2025	Saison 2023-2024
National	491 <sup>ème</sup>	180 <sup>ème</sup>
Régional	35 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>
Départemental	15 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

Le rapport moral 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

### 2 - Rapport financier 2024-2025 présenté par Catherine Busnel, trésorière

	Intitulé des dépenses	Montant	Intitulé des recettes	Montant
	Achat des licences, des matériels, frais de formation	9 005€	Cotisations	66 688€
	Charges de personnel	63 078€	Subventions	8 505€
	Charges de gestion	9 256€	Autres recettes	4 192€
<b>Total</b>		<b>81 339€</b>		<b>79 395€</b>
<b>Soit un déficit de 1 944€</b>				

Le poste de dépenses le plus important concerne les charges de personnel.

Les subventions relèvent de la subvention municipale de fonctionnement (4 505€), de la subvention du conseil départemental pour le handisport (1 000€) et de la subvention FDVA de la saison précédente pour la création de la section handisport versée sur cet exercice (3 000€).

Nb : sponsoring pour la section handisport : + 1000€

Le déficit de 1 944€ s'explique par un ajustement technique, les prélèvements étant désormais par mois échu et plus par trimestre (d'où juillet -août imputés sur cet exercice) et un rattrapage de 3 années pour la médecine du travail.

Le rapport financier 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

### 3 - Composition du nouveau bureau 2025-2026

- Thomas Brunou, ayant officialisé le 7 février 2026 son départ de la présidence auprès des adhérents et des 4 entraîneurs, la gestion de la transition s'est opérée par un groupe de travail associant Brigitte Huynh (secrétaire adjointe), Catherine Busnel (trésorière), Marc Jolidon (projet sportif du club) et Thierry Naudin (ancien président du club de 2016 à 2022).

**Nous saluons le travail et l'engagement de Thomas pour ses années de présidence depuis novembre 2022.**

- La démission du président impose la démission de l'ensemble des membres du bureau.
- **Constitution d'un nouveau bureau de 5 membres** selon les statuts en vigueur « un président, un secrétaire, un trésorier et un ou deux membres avec mission déterminée en début de saison » épaulé par des **volontaires bénévoles** intervenant de façon continue ou ponctuelle selon les actions à mener.

#### Identification de 5 pôles :

- Administratif : Brigitte Huynh désignée **secrétaire**
- Financier : Catherine Busnel désignée **trésorière**
- Institutionnel et Communication : Thierry Naudin élu en son sein **président**
- Projet sportif : Marc Jolidon
- Handisport : Betsy Guilbaud

Le nouveau bureau est approuvé à l'unanimité.

#### 4 - Projet de la saison en cours

Pendant la fermeture pour travaux de La Cholière de septembre à décembre (changement du liner, contraste visuel des lignes d'eau, consolidation de la charpente, réaménagement de l'accueil), mise en place de solutions alternatives à proximité pour :

- Les masters Loisir et Compétition aux piscines de Saint-Herblain et avec Couëron Natation
- Nos jeunes compétiteurs avenir et benjamins avec Saint-Herblain Natation

Réouverture de La Cholière début janvier :

- Pour la section handi enfant : réflexion sur l'horaire le mieux adapté du/des créneau(x)
- Ouverture des séances à un public d'enfants de 6 ans révolus ne sachant se déplacer en autonomie (sans appui au mur) que sur une demi-longueur de bassin (12,5m), à poursuivre a priori
- Pérennisation des valeurs du club :
  - Respect : personnalisation de l'entraînement pour chaque nageur adapté à son niveau de pratique
  - Dépassement de soi : viser une progression individuelle au cours de la saison
  - Amitié : générer un esprit club pour maximiser la participation aux événements. Ex : organisation de compétitions FFN à La Cholière
- Poursuite de la dynamique du groupe Compétiteur des avenir et benjamins, vu les résultats obtenus (possibles sélections en région), et les accompagner lors de leur passage en catégorie junior
- Redynamisation du groupe Compétiteur masters

#### 5 - Recherche de volontaires bénévoles

En continu sur la saison :

- **Adjoints pour les pôles Administratif et Financier**
- **Support à la section handisport** : Candice Brisais
- **Communication** : animation des réseaux sociaux et relations avec la presse

- **Parents référents** : pour les avenir, aide aux vestiaires avant et après les séances, modérateurs auprès des enfants, accompagnement aux toilettes en cours de séance
- **Officiels** :
  - Chronométrateurs à former, notamment pour les avenir
  - Passage à la fonction de juge, objectif 4 à 5 juges sous peine d'amende (40€ par demi-journée si 3 compétiteurs a minima sont engagés)
  - Un coordinateur des officiels : plannings des compétitions à pourvoir et des formations
- **Boutique** : à redynamiser pour véhiculer l'image du club
- **Sponsors**

En ponctuel :

- Accueil lors des sessions de test pour les inscriptions
- Participation au forum des associations
- Accueils de rentrée
- Organisations des événements du club : compétitions à La Cholière, assemblée générale, événements festifs

#### 6 - Budget prévisionnel de la saison en cours

	Intitulé des dépenses	Montant	Intitulé des recettes	Montant
	Achat des licences, des matériels, frais de formation	8 650€	Cotisations	35 300€
	Charges de personnel	53 210€	Subventions	9 000€
	Charges de gestion	4 440€	Autres recettes	7 400€
			<b>Apport de trésorerie</b>	<b>14 600€</b>
<b>Total</b>		<b>66 300€</b>		<b>66 300€</b>

Les recettes proviennent :

- Des cotisations des adhérents principalement. A date : 252 adhérents dont 40 en saison pleine représentant 35 300€, soit une diminution de plus de 30 000€, le prix de l'adhésion étant au prorata de la durée, les coûts de licences restant ceux d'une saison complète.
- Des subventions :
  - Subvention municipale de fonctionnement basée sur le nombre d'adhérents en baisse cette saison (-20%) : 4 000€ versés en 2026
  - Demande de subvention FDVA (Fonds de Développement de Vie Associative) pour le fonctionnement : dossier déposé le 9 mars, montant demandé 5 000€

- Demande du Dispositif de Valorisation Territoriale pour la section handisport, montant possible 3000€ argumenté par la rareté de l'offre handisport et la situation financière exceptionnelle.

Les dépenses sont essentiellement les salaires des entraîneurs et l'accompagnement aux compétitions. Les salaires des 4 entraîneurs ont été maintenus de septembre à décembre, en activité partielle pour 2 d'entre eux, l'indemnisation de l'état étant moindre que durant la période Covid.

Il est à noter :

- Un peu moins de cotisations sociales sur cette période et pas d'heures complémentaires d'accompagnement aux compétitions de septembre à décembre.
- Une limitation des compétitions au circuit fédéral, les engagements aux meetings et rencontres n'étant pas financés par le club cette saison.

Le budget prévisionnel devant être présenté à l'équilibre, un recours à la trésorerie de 14 600€ est nécessaire.

Idéalement, le fonds de trésorerie doit pouvoir couvrir une année de dépenses. Il était en début d'exercice de 67 652€.

Aussi, une révision du montant des cotisations est à prévoir pour la prochaine saison.

Le budget prévisionnel présenté est approuvé à l'unanimité.

## 7 - Questions diverses

- Possibilité pour les nageurs adultes Loisir de bénéficier de 2 séances par semaine ? : ceci peut être proposé au cas par cas en cours de saison selon la diminution de l'affluence, moyennant un complément de cotisation.  
L'application MonClub permet aux adhérents de signaler leur absence en amont de la séance, libérant leur place pour un nageur de la même formule.

La séance est levée à 19h30 et se termine par le verre de l'amitié.

Compte rendu établi le 25 mars 2026

Le président  
Thierry Naudin



La secrétaire  
Brigitte Huynh

